



## fermeture d'un acces a un garage

Par **allegre**, le **16/08/2010** à **11:43**

je suis propriétaire d'un appartement dans un immeuble situe a Saint Cyprien plage et je possede un garage en sous sol sous un parking ouvert ou j,accédait directement par une porte fermee par une cle commune situee en bas d'un escalier  
a la derniere reunion de copropriete il a ete vote la fermeture de cette porte pour nuisance sonore et probleme de securite  
de ce fait je suis obligee de contourner entierement les immeubles pour me rendre a mon garage (300 metres environ)  
et bien sur le syndic et le conseil syndical propose de poser la question une nouvelle fois a la prochaine assemblee (avril 2011)  
mais comme nous sommes tres peu de proprietaires concernes le probleme restera entier que puis je faire

Par **Domil**, le **16/08/2010** à **14:23**

Quelles sont les nuisances ? Porte qui claque tout le temps par ex, porte qui reste ouverte ?  
Vous pouvez proposer, avec les autres proprio concernés, de réduire les nuisances, à vos frais exclusifs (mettre un valet refermant la porte automatiquement et doucement par exemple)

Par **allegre**, le **18/08/2010** à **08:35**

effectivement il existe sur cette porte un groom qui n'a plus d'effet il faudrait le remplacer mais le conseil syndical est contre  
car il faut le regler et de toute facon pour eux il faut que cette porte soit fermee pour un probleme de securite inexplique a ce jour